

## Rendez-vous en terre inconnue

### Comment la pandémie nous amène à réinventer nos métiers ?

CONTEXTE	PRE-REQUIS
<p>Depuis mars 2020, la pandémie a contraint nombre d'entre nous, souvent à plusieurs reprises, à différer ou annuler des déplacements ou l'accueil de délégations étrangères, pourtant prévus de longue date. Depuis presque 2 ans, nous redoublons d'efforts et d'imagination pour inventer d'autres façons de maintenir les liens avec nos partenaires, et nous projeter malgré tout pour faire vivre ces échanges, imaginer des actions « en attendant » et continuer à planifier des déplacements ou l'accueil de délégations étrangères. Dans cette période inédite, les outils de visioconférence offrent des possibilités non négligeables, mais ils ne remplacent pas la rencontre, les échanges informels, la découverte de projets in situ... Mais alors que peut-on faire quand on est contraint à attendre et/ou à renoncer aux déplacements ? Doit-on renoncer aux partenariats existants pour se recentrer sur le local ? La pandémie a-t-elle mis fin à l'international ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette fiche ne fait pas la distinction entre les affaires européennes et internationales,</li> <li>- Elle est le fruit d'un atelier qui a été animé lors des UA 2021 sous forme de jeu de rôle : un groupe de participant.e.s venait d'apprendre que son déplacement de jeunes accompagné.e.s de technicien.ne.s et élu.e.s était annulé, tandis que l'autre groupe, les partenaires d'Arricodistan qui devaient les accueillir, apprenaient la nouvelle avec déception...</li> <li>- Ce jeu de rôle a mis en évidence la sidération qu'ont connu/connissent encore nombre de collègues à l'annonce de l'annulation d'un déplacement qu'ils ont bien souvent préparé depuis plusieurs semaines voire plusieurs mois. Une fois ce stade dépassé, les partenaires de part et d'autre se sont mis en relation et ont imaginé des solutions pour maintenir les liens malgré tout et faire vivre leur partenariat.</li> <li>- Au final, l'atelier a permis de conclure sur une note positive : en limitant nos déplacements, la pandémie nous invite à prioriser davantage entre les actions qui nécessitent de se rencontrer et celles qui peuvent se faire à distance, via des outils de visioconférence ou autres... Pour autant, à la question : est-il possible maintenant d'entretenir des liens étroits avec n'importe quel partenaire, puisque les outils de visio-conférence offrent plus de possibilités, les participant.e.s s'accordent à dire que pour être fructueux les partenariats se fondent sur une bonne interconnaissance et des liens de confiance, créés dans la durée.</li> <li>- Cette crise nous amène également à repenser l'empreinte carbone des déplacements, et donc à peut-être davantage les prioriser.</li> <li>- Enfin, les décisions gagnent à être prises en bonne intelligence avec son ou ses partenaires, afin de continuer à faire grandir le partenariat et maintenir la relation de confiance.</li> </ul>

OUTILS
<p>Afin de dépasser la déception voire la sidération que représente l'annulation d'un déplacement ou d'un accueil de délégation de partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est essentiel de prendre rapidement l'attache de son/ses partenaires et de <b>prendre la décision en concertation</b> avec lui/eux, pour ne pas donner l'impression d'un repli sur soi, (et surtout de ne pas prendre de décision unilatérale)</li> <li>- Dans l'intervalle, les <b>outils de visioconférence</b> permettent de maintenir le lien et les échanges, et donc de renforcer l'interconnaissance et la relation de confiance, essentielle à des partenariats fructueux. Ainsi, des cafés virtuels peuvent être instaurés lors desquels on ne parle pas nécessairement du travail mais qui permettent l'interconnaissance entre partenaires;</li> <li>- Il est également possible de <b>mettre en place des actions bien réelles</b> : dans le cas du jeu de rôle, les élu.e.s ont proposé de faire un concours de cuisine avec des jeunes locaux, de filmer ce concours et de poster les vidéos pour que les jeunes du partenaire puissent les visualiser, voire de leur envoyer des produits locaux par la poste ;</li> <li>- L'impossibilité de se déplacer peut permettre de <b>découvrir son territoire, de nouveaux acteurs</b> comme la diaspora de son partenaire, que l'on peut impliquer dans le projet, de valoriser l'existant, tout en innovant pour mettre en place de nouvelles actions « en attendant », en somme il s'agit d'utiliser la contrainte comme une opportunité pour renouveler les relations et/ou méthodes de travail avec ces acteurs ;</li> </ul>

- Il est essentiel de **définir un plan d'action en période de pandémie** pour définir un cap, donner un sens au partenariat et continuer à se projeter malgré tout.

## POINTS DE VIGILANCE

- Il convient de bien **définir ce que l'on entend par mobilité** : quelles actions nécessitent un déplacement ? À quoi sert la mobilité ? Peut-elle être remplacée par d'autres modalités et/ou outils ?
- **Clarifier à quel moment on annule un déplacement/un accueil** pour ne pas rester dans l'expectative, qui peut être source de démotivation pour les agents, d'incertitude pouvant nuire durablement au partenariat. Il s'agit de **bien clarifier les conditions et critères d'annulation pour chaque partenariat/projet** ;
- **Le facteur « temps »** est à prendre compte : **penser le partenariat à long terme** permet de donner de la perspective et du sens, et de (se) **re-mobiliser** ;
- **Le circuit hiérarchique** (chef.fe de service, directeur.trice et éventuellement DGS) et politique (élu.e en charge du partenariat) est à clarifier pour savoir **qui officialise l'annulation** : sérier ce qui peut être annulé au niveau technique et ce qui mérite une prise de position politique et surtout prendre la décision d'annulation en concertation avec son partenaire ;
- **La pandémie n'empêche pas de continuer à travailler main dans la main et à distance**, avec son ou ses partenaire.s, pour ne pas rompre les liens de coopération et pour continuer à construire ensemble malgré tout. Elle permet aussi de retrouver des essentiels.

Pour vous impliquer davantage dans les travaux de l'ARRICOD – renseignez-vous sur [arricod@gmail.com](mailto:arricod@gmail.com)  
Suivez-nous sur [www.arricod.fr](http://www.arricod.fr)